27017 - Est il permis à la mère d'empêcher son enfant de jeûner en raison de son besoin de la nourriture?

question

La mère a-t-elle le droit d'interdire le jeûne surérogatoire à sa fille sous prétexte qu'elle a besoin de se nourrir? Est il permis à la fille dans ce cas de se jeûner en dépit de l'avis de sa mère?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Il est permis aux père et mère d'interdire à leur enfant, fils ou fille, une pratique cultuelle surérogatoire, qu'il s'agisse du pèlerinage, du jeûne , de la participation à la guerre sainte ou d'autres actions. Ceci leur revient surtout s'ils pensent que la pratique est de nature à nuire à l'enfant ou s'ils ont un besoin que seul le maintien de l'enfant à leurs côtés permet de satisfaire. Quant aux pratiques obligatoires, ils n'ont pas le droit de les en empêcher. Quand un enfant s'abstient d'une pratique surérogatoire conformément à un avis parental, il sera récompensé par Allah.